# Saviez-vous que...

*Année 2018-2019, nº 290*

*Publié le 24 août 2018*

**Dans ce numéro :**

Déjeuner du jeudi 30 août 2018

Vendredi 31 août 2018

P.E.Exceptionnelle

## Déjeuner du jeudi 30 août 2018

Afin de souligner le début de la nouvelle année, un déjeuner se fera dans chaque classe au retour du congé.

Le jeudi 30 août 2018, tous les élèves **doivent apporter leur déjeuner froid**, puisqu'il n'y a pas de grille-pain ou de four à micro-ondes dans les classes.

Voici quelques suggestions :

- Céréales – SVP fournir le bol et la cuillère, l'école fournira le lait;
- Muffins;
- Croissants;
- Fruits;
- Fromages;

Nous vous demandons de porter une attention particulière aux allergies et de ne pas envoyer d'aliments avec arachides et/ou noix.

## Vendredi 31 août 2018 - P.E. Exceptionnelle

Considérant les travaux majeurs à l'école cet été, les élèves de l'école Sainte-Thérèse auront une

**journée pédagogique supplémentaire le vendredi 31 août 2018.**

Le service de garde sera ouvert et accueillera les élèves qui sont déjà inscrits.

SVP prendre note que **la rentrée progressive des maternelles se déroulera comme prévue** aux dates mentionnées sur la lettre que vous avez reçu à la maison.

Nous vous remercions de votre belle compréhension.

Bonne semaine!

**L'équipe de direction**